

Conseil d'école – Procès verbal - 1^{er} trimestre

Ecole biculturelle Baron de Guntzer
2, rue Baron de Guntzer 57230 BITCHE
Tél. / Fax : 03/87/96/01/20
Courriel : ce.057036@ac-nancy-metz.fr
Site Internet : <http://guntzer.bitche.free.fr>

Année scolaire 2008 / 2009

Date : mardi 21 octobre 2008.

Lieu : Salle d'allemand de l'école

Présence : voir liste en annexe.

Pour rappel, voici les points à l'ordre du jour :

1. Installation du nouveau comité de parents d'élèves au conseil d'école.
 2. Présentation du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (R.A.S.E.D.)
 3. Rôle du Conseil d'école et vote du règlement intérieur.
 4. Organisation pédagogique 2008/2009.
 5. Présentation du projet d'école pour la période 2007-2010, en particulier de l'avenant pour 2008-2009.
 6. A.O.S.E.G : compte-rendu de M. Pereur, trésorier de l'association.
 7. Animations périscolaires / cantine scolaire.
 8. Projet biculturel (Enseignement de et en allemand, partenariats 2008/2009).
 9. Evaluations nationales CE1 & CM2.
 10. Aide aux élèves en difficultés passagères ; intégrations ; PEP.
 11. Enseignement de la natation.
 12. Union du Sport à l'Ecole Primaire (USEP).
 13. Projet « classe de mer », ...
 14. Sécurité aux abords de l'école.
- Travaux réalisés durant les vacances.

Début du conseil à 17h30.

1. Installation du nouveau comité de parents d'élèves au conseil d'école.

Après les habituelles salutations d'usage, après avoir excusé certaines personnes, le directeur a présenté le nouveau Comité des Parents conduit par Mme Huver, élue le vendredi 17 octobre 2008. Les résultats ne sont pas très surprenants dans la mesure où il n'y avait qu'une liste.

Les résultats du scrutin ont été mis en parallèle avec ceux des dix dernières années :

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nb d'électeurs inscrits	158	151	152	141	153	151	292	270	304	260	253
Nb de votants	105	115	98	97	105	108	221	187	182	163	142
Bulletins	17	15	12	11	27	22	44	34	37	26	40

blancs / nuls											
Suffrages exprimés	88	100	86	86	78	86	177	153	145	137	102
Quotient électoral.	9,77	11,11	9,55	9,55	8,66	9,55	19,66	17	16,11	17,125	12,75

Le nombre de votants est légèrement à la baisse par rapport à l'année dernière. Une hypothèse : étant donné la baisse du nombre d'élèves et donc de familles, le nombre de votants est forcément moindre. Par ailleurs, beaucoup de familles ont choisi le vote par correspondance cette année. Enfin, beaucoup d'erreurs subsistent car 40 bulletins ont été invalidés (blancs ou nuls) par le bureau des élections.

2. Présentation du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (R.A.S.E.D.) :

Présentation faite par Mlle Céline ROUSSEAU sur les missions, le rôle et le fonctionnement de ce réseau au sein de l'école. A noter qu'à ce jour une quarantaine de demandes ont été formulées auprès du RASED. Par ailleurs, Mlle Rousseau précise que le poste de maître G (à dominante rééducative) a été supprimé. Enfin, il est à déplorer que le poste de psychologue scolaire ne soit toujours pas pourvu malgré l'existence de besoin pour toutes les écoles du secteur.

Profitant de la présence de M. le Maire, M. Kriegel demande à ce que budgétairement le RASED soit rattaché à l'école Guntzer. En d'autres termes, une demande est faite afin que les crédits de fonctionnements soient votés pour l'année scolaire 2008-2009, comme si il existait une classe supplémentaire à l'école Baron de Guntzer. Ce principe fonctionne déjà pour Mme Walther, maîtresse spécialisée, rattachée à l'école des Remparts.

3. Rôle du Conseil d'école et vote du règlement intérieur :

Projection de la feuille « Rôle du conseil ». M. Kriegel explicite les attributions du conseil d'école, notamment aux nouveaux membres.

Projection du règlement intérieur. Après discussion, plusieurs points sont soumis à modification, dont

- 3.3.1 Aide Personnalisée & stage de remise à niveau : Du fait de la suppression des cours le samedi matin, les enseignants sont tenus de dispenser, en dehors des 24 heures réglementaires, deux heures d'Aide Personnalisée par semaine. Celle-ci consiste à venir en aide ponctuellement pour des difficultés passagères, notamment dans les matières fondamentales (cf livret distribué aux familles à la rentrée), tels que la maîtrise de la langue française et les mathématiques. Cette aide n'est pas une étude surveillée pour y accomplir ses devoirs.

Par ailleurs, durant les vacances, sont organisés des stages de remise à niveau. Ainsi aux vacances d'Avril, de Juillet et d'Août, des élèves volontaires et choisis par les enseignants se rendent à des stages d'une semaine afin de travailler en petits groupes (4 à 6 élèves maximum) sur les domaines fondamentaux.

A l'unanimité, ce point est adopté et sera ajouté au règlement intérieur.

- 6.3.2 Services de garde
(point rejeté au CE du second trimestre car la problématique de l'accueil périscolaire des élèves de Classe d'Intégration Scolaire se pose. La mairie réfléchit aux solutions à apporter et donnera une réponse dans les plus brefs délais. En annexes de ce Procès-verbal, vous trouverez le courrier adressé à M. Humbert, Maire de la ville de Bitche.)

4. Organisation pédagogique 2008/2009.

(Voir le tableau en annexe)

L'organisation est distribuée aux membres présents. A noter la présence de 3 cours doubles et de deux temps partiels. L'école accueille également une Professeur des Ecoles stagiaire dans la classe de Mlle Schneider les lundis.

M. Kriegel a souhaité apporter quelques précisions quant à la composition de ces cours doubles :

- le choix fait n'est pas de manière aléatoire
- L'autonomie des élèves est un critère important mais pas celui-ci n'est pas exclusif.
- Le cours double apporte une plus value aux élèves : travail en petits groupes, tutorats...
- Un comparatif sera communiqué aux familles sur les élèves de CE1 aux évaluations nationales.

5. Présentation du projet d'école pour la période 2007-2010, en particulier de l'avenant pour 2008-2009.

Celui-ci s'appuie sur le socle commun de connaissances et de compétences : 3 axes principaux ont été définis lors des journées de travail consacrées à l'élaboration de ce projet triennal.

Pour résumer, voici les 3 axes :

- La **maîtrise de la langue** : PRIORITE n°1... Dans ce sens, un aménagement de l'annexe de la BCD a été réalisé en collaboration avec toutes les enseignantes.
- **Le développement durable** / la maîtrise des énergies. A ce titre des actions comme le tri sélectif – le commerce équitable... seront d'actualité de façon permanente à l'école.
- **La maîtrise d'une langue étrangère : l'allemand (voir point 8).**

Ensuite M. Kriegel fournit le détail des actions prévues pour 2008-2009 dans les différents domaines cités ci-dessus.

6. A.O.S.E.G : compte-rendu de M. Pereur

L'AOSEG, Association des Œuvres Scolaires de l'Ecole Guntzer est une association de type loi 1908, à but non lucratif. Elle gère les fonds que versent les parents par l'intermédiaire de la coopérative scolaire, ceux récoltés grâce aux manifestations diverses.

Le trésorier est M. Pereur. Le président de cette association est le directeur de l'école. M. Pereur présente les comptes de l'AOSEG en date du 21 octobre. Le solde est de 616,- euros pour l'année scolaire 2007-2008. Ce dernier s'engage à fournir à M. Kriegel un comparatif des postes budgétaires des 2 dernières années. De plus, le détail de chaque dépense et recette sera visible sur le site de l'école à la rubrique comptabilité.

7. Animations périscolaires / cantine scolaire.

Rappel est fait que l'ensemble de ces services sont gérés par la ville de Bitche. Les dossiers, les réservations / annulations sont traités par ce service « péri-scolaire ».

8. Projet biculturel (Enseignement de et en allemand, partenariats 2008-2009)

La masse horaire du cycle II au cycle III est 6 h / semaine. Que regroupe cette masse horaire ? Elle regroupe à la fois l'enseignement DE l'allemand (assuré par les maîtresses allemandes, toutes habilitées) - au cycle II, c'est un apprentissage ludique mais de plus en plus structuré (notamment avec l'introduction de l'écrit au CM) mais aussi culturel (fêtes traditionnelles, chants, sketch, ...) et l'enseignement EN allemand (DNL) par les maîtresses françaises ou Mme Le Roux. Les mathématiques, l'EPS, quelque fois les arts plastiques, l'Education musicale est alors enseigné, tout en partie, en allemand. Au sein d'un module, on peut très bien démarrer en français, faire une partie en allemand sachant que le contenu disciplinaire est l'objectif principal. Lors de l'évaluation, c'est ce dernier qui est vérifié. L'allemand n'est pas l'objectif premier mais c'est un outil au service des disciplines.

A la fin du mois de décembre dans l'émission « les maternelles » sur France 5 un petit reportage de 12 minutes sera diffusé sur ce sujet.

Par ailleurs, en janvier 2009 seront organisées des **portes ouvertes** en allemand. Les dates seront communiqués ultérieurement .Ce sera alors l'occasion de voir une séance d'enseignement DE et EN allemand menée par Mme L Roux. Au niveau du partenariat : Lebach (2 cl) / Eppelborn (2cl) restent nos interlocuteurs privilégiés. Landsweiler du fait de la très grave maladie de la directrice ne participe pas aux échanges cette année. Toutefois, des avancées significatives sont à noter : une rencontre entre les professeurs est prévue le 13 novembre 2008. A noter que de très bons contacts existent avec 2 enseignantes (Mme Fox et Mme Adam). Mme Le Roux se charge également d'appeler Hombourg car l'école fait partie du dispositif sarrois d'apprentissage du français et pourrait devenir à l'avenir un nouveau partenaire de l'école.

9. Evaluations nationales CE1 / CM2

Il s'agit d'évaluations nationales en français et mathématiques. A l'issue de celles-ci on détermine un profil avec des difficultés lourdes, légères ou sans difficultés. Elles auront lieu au cours du 2^{ème} trimestre et permettront de déterminer, entre autres critères, qui pourront bénéficier des stages de remise à niveau.

Ces évaluations (surtout pour le CM2) sont dites « diagnostics », c'est-à-dire faites pour l'enseignant. Aucune restitution, hors des rendez-vous pris à l'initiative de l'enseignant, n'est prévue par les textes.

10. Aide aux élèves en difficultés passagères ; intégrations ; PEP.

Il existe une multitude d'actions permettant de venir en aide aux élèves en difficulté :

- a. Mise en place d'une pédagogie différenciée au sein de la classe.
- b. Intervention du RASED.
- c. Signature d'un PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Educative) sur une très durée courte avec l'élève et sa famille.
- d. Intégration passagère dans une autre classe (exemple avec les élèves de la CLIS).

De l'avis des enseignants, le soutien des parents apparaît être souvent la meilleure aide pour l'enfant.

Enfin, lors de difficultés financières passagères, une aide des PEP peut-être demandée. Celle-ci sera utile pour les sorties pédagogiques, l'achat de matériel...

11. Enseignement de la natation.

M. Kriegel projette le planning des classes et commente le fait que tous les élèves de l'école ne vont plus à la piscine municipale.

12. Union du Sport à l'Ecole Primaire (USEP).

Tous les enfants cotisent 4,20 € & 2,- € pour l'asection locale, soit 6.20 € sachant que 3 euros sont reversés l'année suivante et que les transports, le matériel, les médailles sont pris en charge par l'USEP.

Les activités prévues pour l'année en cours : l'enduro a au lieu le 23/10/08. A ce sujet, M. Kriegel tient à remercier les parents d'élèves pour leurs implications.

- Sports collectifs au cours de la période 3 sur les plateaux sportifs des 3 écoles concernées
- Evénement USEP 2009 : du 13 au 17 mai 2009. Les actions seront planifiées ultérieurement.
- Rencontre athlétisme en juin 2009 au stade de Bitche.

Enfin les membres du CE ont pu visionner un film annonçant les 70 ans de l'USEP et plus généralement sur le rôle de chacun au sein de l'association.

13. Projet « classe de mer », ...

Mme Parizel et Mme Schmitt expliquent le déroulement de la classe de mer de Mesquer qui devrait avoir lieu du 25 au 30 avril 2009.

M. Kriegel tient à préciser la position de l'école par rapport aux actions envisagées des parents... Pour résumer, l'école est là pour encourager et soutenir toutes les initiatives mais les parents d'élèves se doivent de s'impliquer personnellement dans les actions pour espérer une belle réussite.

De manière globale, un mot va être distribué aux parents pour l'annulation du loto. La distribution de celui-ci a été repoussé jusqu'au conseil d'école afin d'informer les parents de la décision.

Autres actions :

- semaine du goût (venue du boulanger, M. Jespère & visite de la boulangerie du « Match »).
- sortie en forêt le 21/10 – tout le cycle 2 – découverte de la flore de nos forêts.
- sortie à la médiathèque : conte « les métamorphoses » le 14/10 pour les classes de Mlle Schneider et Mme Wagner.

14. Sécurité aux abords de l'école.

Rappel des règles élémentaires de sécurité aux abords de l'école... Les plaintes sont quotidiennes. Le conseil d'école propose, après débat, de sensibiliser à nouveau les parents par l'intermédiaire d'une note dans le cahier de liaison des élèves.

15. Travaux réalisés durant les vacances.

La municipalité est remerciée de ses efforts en matière d'entretien général des bâtiments... Toutefois, le directeur de l'école soumettra quelques petits travaux à réaliser, notamment en ce qui concerne le problème d'étanchéité qui gêne la mise en peinture du hall... Il existe un problème récurrent des fientes de pigeons sous le préau... De plus, les peintures du gymnase pourraient être refaites.

En conclusion de ce CE, M. Le Maire présente aux parents d'élèves le projet très intéressant de conseil municipal des jeunes. Ces derniers voteront le 17 novembre dans les classes pour élire les représentants de l'école au conseil et dans les futures commissions.

Fin du conseil d'école à 19h15. Pot de l'amitié servi à l'issue de celui-ci.

Bitche, le 24/10/2008

F. KRIEDEL



Annexes au P.V. du Conseil d'Ecole :

ORGANISATION PEDAGOGIQUE - ANNEE SCOLAIRE 2008/2009

Ecole biculturelle Baron de Guntzer

CLASSE	EFFECTIF	REMARQUES	TITULAIRE
CPA	23		Mlle SCHNEIDER Christine / Mlle CADARIO Julie
CPB / CE1A	16	Répartition : 9 + 7	Mme WAGNER Stéphanie
CE1B	22		Mme SCHAMPION Nicole / Mlle DOROFIEFF Christine
CE2A	23		Mme SCHMITT Mireille
CE2B / CM1A	22	Répartition : 8 + 14	Mlle ROCHET Laetitia
CM1B / CM2A	22	Répartition : 17 + 5	Mlle KIFFER Virginie
CM2B	22		Mme PARIZEL Evelyne
CLIS	9		Mme WEISSE Marie-Thérèse

TOTAL 159

TOTAUX :

CP 32

CE1 29

CE2 31

CM1 31

CM2 27

CLIS 9

Bitche, le 15 octobre 2008

M. Frédéric KRIEGEL,
Directeur de l'école
biculturelle Baron de
Guntzer

à

M. Gérard HUMBERT,
Maire de la ville de Bitche.

Objet : Accueil périscolaire des élèves de Classe d'Intégration Scolaire.

Monsieur Humbert,

Nous accueillons à l'école Baron de Guntzer à Bitche des élèves en difficulté scolaire au sein d'une structure appelée « Classe d'Intégration Scolaire ». Ils fréquentent l'école Guntzer aux mêmes horaires que l'ensemble des autres élèves. Toutefois, cette structure étant singulière, le secteur de recrutement s'effectue au niveau de la circonscription de Sarreguemines-Est. Je suis donc amené à admettre des élèves venant des communes autour de Bitche.

Ainsi, cette année, nous accueillons au sein de cette classe des élèves habitant à Butten, Eguelshardt, Gros-Réderching, Haspelschiedt, Philippsbourg, Saint-Louis-Les-Bitche. Parmi ces derniers, 4 empruntent quotidiennement les liaisons mises en place pour les collégiens et lycéens par le Conseil Général de la Moselle.

Nous connaissons donc une problématique forte au niveau de l'accueil des ces élèves car ils sont livrés à eux-mêmes de 7h30 à 8h20. De même, leur surveillance n'est pas assurée après 16h15 et jusqu'à l'arrivée des bus vers 17h15. Dans les faits, bon nombre d'enseignants consciencieux viennent vers 7h45 et accueillent les élèves de la CLIS matins et soirs (pendant l'aide personnalisée) sans que cela ne fasse partie de leurs obligations de service. Une question de responsabilité en cas d'accident est donc posée.

C'est pourquoi, au cours de nombreuses réunions et en relation fréquente avec l'Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Kervella, nous avons été à la recherche de solutions satisfaisantes pour l'ensemble des parties. Nous souhaiterions vous associer à ces réflexions et par là même vous soumettre une ou l'autre de nos propositions :

- Un déplacement de la structure d'accueil de l'école Pasteur vers un lieu beaucoup plus proche de l'école Guntzer est-il réaliste ?
- Serait-il envisageable qu'un personnel dédié au service péri-scolaire puisse effectuer son service d'accueil au sein de l'école Baron de Guntzer ? Nous mettrions à disposition une salle, des jeux...

En pièce jointe à ce courrier, vous trouverez une copie d'un parent qui s'étonne, avec ses mots, de la situation.

En définitive, l'enjeu dépasse l'une ou l'autre requête des parents car la CLIS a vocation à accueillir des élèves de tout le pays de Bitche. Or nous savons très clairement que 3 familles extérieures à Bitche ont d'ores et déjà décliné notre proposition car l'accueil n'est pas assuré dans des « conditions optimales ».

Etant persuadé de votre volonté de faire avancer ce dossier, je reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Veillez agréer, Monsieur Humbert, l'expression de mon sincère dévouement.

Le directeur,
F. KRIEGEL

Tél./Fax : 03 87 96 01

57230 BITCHE

Ecole biculturelle Baron de Guntzer 2, rue Baron de Guntzer

Site Internet : <http://guntzer.bitche.free.fr>

Courriel : ce.0571036@ac-nancy-metz.fr

